



Quorum : 3 membres titulaires ou suppléants (art.8 – Statuts EPMNL)

Nombre de membres présents ou représentés : 8

VOTES :

- Pour : 8

- Contre : —

- Abstentions : —

ÉTABLISSEMENT PUBLIC « AÉROPORT METZ NANCY LORRAINE »

Conseil d'Administration du 28 juin 2022

Décision n°22CA-009

Objet : Décision Modificative n° 1

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC « AÉROPORT METZ NANCY LORRAINE »

REUNI EN CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉCIDE :

- VU** la délibération n°11SP-1205 du Conseil Régional des 13 et 14/10/2011 relative à la création de l'Établissement Public « *Aéroport Metz Nancy Lorraine* » (EPMNL)
- VU** la décision de la commission permanente du Conseil Régional de Lorraine n°12CP-579 du 27/04/2012
- VU** les statuts de l'Établissement Public « *Aéroport Metz Nancy Lorraine* »
- VU** la décision du conseil d'administration de l'EPMNL n° 19CA-011 relative à la nomination du Directeur Général par intérim de l'EPMNL
- VU** le code général des collectivités territoriales

ARTICLE 1 : De valider la Décision Modificative n°1 (jointe en annexe 1).

ARTICLE 2 : Le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent pour connaître tout litige relatif à l'application de la présente décision.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général par intérim de l'Établissement Public « *Aéroport Metz Nancy Lorraine* » est chargé de l'exécution de la présente décision

LA PRESIDENTE

Brigitte TORLOTING

ANNEXE 1 – Décision modificative N°1

FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
002	002	Déficit exploitation reporté 2021	641 167.39 €	
042	6811	Dotations aux amortissements	980 000.00 €	
775	77	Produits des cessions d'immobilisations (vente terrain)		692 000.00 €
74	7402	Subvention majoration taxe aéroport		139 167.39 €
042	777	Quote-part des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice		790 000.00 €

INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	COMPTE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
20	2051	Licences	50 000.00 €	
21	2153	Installations à caractère spécifiques	501 188.65 €	
040	13912	Reprise subventions Région	790 000.00 €	
21	2183	Matériel Informatique	90 000.00 €	
040	28154	Amortissement matériel industriel		980 000.00 €
001	001	Excédent d'investissement reporté 2021		451 188.65 €